

Saint-Constant – Suivi de la situation de la COVID-19

Saint-Constant, le 27 avril 2020 – Pour faire suite aux points de presse donnés aujourd’hui par le premier ministre du Canada Justin Trudeau et le premier ministre du Québec François Legault, la Ville de Saint-Constant tient à résumer les faits saillants. Tout d’abord, un mot du maire Jean-Claude Boyer :

« Chères Constantines et chers Constantins,

Aujourd’hui, avec l’annonce du gouvernement du Québec qui compte rouvrir les écoles primaires et les services de garde à compter du 11 mai prochain pour l’ensemble du Québec et du 19 mai pour la portion du Grand Montréal à laquelle nous faisons partie, nous pouvons nous risquer à penser que nous commençons à voir un peu de lumière au bout du tunnel.

Je comprends à quel point cette situation peut apporter son lot de questionnements, de craintes et de préoccupations et que cette réouverture ne fait pas l’unanimité. Sachez que le gouvernement procédera de façon graduelle et toutes les mesures possibles seront prises afin de protéger le personnel de ces établissements ainsi que nos enfants : réduction des ratios dans les groupes, port de masque ou de visière, distanciation sociale, etc. De plus, chaque parent pourra décider s’il souhaite que son enfant retourne à l’école ou en garderie, et ce, sans pénalité.

Nous pouvons être assurés que le personnel des écoles primaires et les garderies constantines feront tout le nécessaire afin que ce retour se passe le mieux possible, sécuritairement et de façon sereine dans le contexte actuel. Je les remercie de tout cœur pour tous les efforts qui ont été déployés depuis le tout début de la crise. D’autres annonces de réouverture suivront dans les prochains jours et il ne faut surtout pas oublier que dans ce processus de déconfinement, nous devons continuer sans relâche à suivre toutes les directives de protection.

Je tenais à vous rappeler qu’aujourd’hui, le 27 avril, les amateurs de lecture qui désirent se changer un peu les idées en ces temps de crise peuvent profiter d’une nouvelle initiative de notre Bibliothèque « les prêts de livres sans contact ». Nous étions d’ailleurs en période de rodage la semaine dernière, quelques livraisons ont été effectuées par les membres du conseil à des résidents âgés de plus de 70 ans. Vous avez été nombreux à nous faire part de votre satisfaction.

Je tiens à vous rassurer que ce nouveau service et tout le processus de protection qui a été élaboré a été validé et autorisé au préalable par la Direction de la santé publique de la Montérégie. D’autres villes ont aussi mis en place ce service et d’autres suivront bientôt cette direction.

Toujours concernant notre Bibliothèque, nous vous rappelons qu’elle vous propose des nouveautés numériques sur nos médias sociaux tous les lundis et des heures du conte virtuelles les jeudis. Il est à noter que la Bibliothèque demeure toujours fermée au public, mais notre équipe réduite continue d’y travailler avec passion et motivation tout en respectant toutes les mesures gouvernementales. Ne lâchons pas, nous allons y arriver! »

Faits saillants pour notre région :

- Réouverture graduelle des écoles primaires et des garderies le mardi 19 mai prochain;
- Aujourd’hui, le 27 avril, marque le début des « prêts de livres sans contact ». Nous vous invitons donc à communiquer avec notre équipe qui est à pied d’œuvre à la Bibliothèque. Ce nouveau service et tout le processus de protection qui a été élaboré a été validé et autorisé au préalable par la Direction de la santé publique de la Montérégie.

Nous vous invitons à lire nos [communiqués précédents](#) pour connaître tous les éléments à retenir et les mesures qui ont été mises en place, et ce, jusqu’à nouvel ordre.

Du côté du premier ministre du Canada, Justin Trudeau :

Programmes d'aide

- Les demandes de Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) peuvent être présentées sur le portail en ligne au canada.ca;
- L'Agence du revenu a créé un partenariat avec les institutions financières pour faire en sorte qu'il puisse y avoir dépôt direct de la SSUC à compter du 7 mai 2020;
- Déjà 10 000 commerces et entreprises ont présenté leur demande de SSUC;
- Un seul programme ne peut pas aider tout le monde. La Prestation canadienne d'urgence (PCU) répond donc à d'autres besoins. Ceux qui auront besoin de la PCU le mois prochain peuvent se rendre en ligne pour confirmer qu'ils sont toujours admissibles;
- Les gens ne peuvent pas recevoir à la fois la PCU et la SSUC. La PCU sert à soutenir les employés qui ne peuvent pas être réembauchés. Si des gens reçoivent la PCU et la SSUC, il ne faut pas dépenser les deux sommes, car il devra y avoir remboursement. Les agences gouvernementales ont des dossiers clairs sur l'aide versée et elles pourront savoir qui va devoir repayer;
- Le travail sur les mesures d'aide pour étudiants se poursuit. La première séance virtuelle aura lieu demain et une séance en personne sera tenue mercredi;
- Venir en aide aux employés était la priorité (PCU et SSUC). Ensuite, le gouvernement s'est attardé aux étudiants. Les aînés sont aussi particulièrement à risque et des mesures d'aide ont été prises. Le gouvernement évalue d'autres mesures de soutien aux plus vulnérables et aux aînés;
- Questionné à savoir s'il y aura des modifications à la PCU pour favoriser le retour au travail, le premier ministre affirme être conscient de ces enjeux. Pour l'instant, il faut soutenir les Canadiens puisqu'il n'y a pas assez d'emplois.

Réouverture de l'économie

- Le gouvernement fédéral collabore sur des lignes directrices de réouverture graduelle de l'économie. Les provinces auront une cadence différente de réouverture. Où que vous viviez, il faut continuer de suivre les recommandations sanitaires;
- Le premier ministre affirme que ce n'est pas au fédéral d'approuver les plans de réouverture du Québec et de l'Ontario. Les mesures seront différentes d'une industrie et d'une région à l'autre. Le fédéral élabore quant à lui des principes de base pour orienter les décideurs : dépistage, nécessité de conditions ciblées par industrie, etc.;
- Le premier ministre a travaillé avec les provinces et territoires pour en arriver à des lignes directrices partagées. Le gouvernement espère rendre publiques ces lignes directrices au cours des prochains jours;
- Concept d'immunité sociale : il y a encore beaucoup de questions puisque le virus est trop récent. M. Trudeau encourage à une grande prudence lors de la réouverture. Il rappelle qu'un groupe de travail, qui sera basé à Montréal, fera des recherches pour mieux comprendre l'immunité et comment l'utiliser pour protéger les Canadiens;
- Tous les jours, le gouvernement augmente les réserves d'équipement de protection. Lors de la réouverture, la demande va augmenter. Une cargaison d'équipements en provenance de la Chine est attendue chaque jour cette semaine et il y a aussi une production locale;
- Le premier ministre ne pense pas avoir besoin de la Loi sur les mesures d'urgence pour limiter les déplacements au Canada puisque les gens suivent les instructions provinciales;
- L'arrivée d'un vaccin prendra du temps. Ce qui était « normal » prendra donc du temps à revenir. Même dans deux à trois ans, nous aurons adopté des mesures qui ne seront pas les mêmes qu'avant;
- Questionné quant à l'idée de devoir montrer des informations de santé personnelle avant d'aller à l'école ou au travail, le premier ministre dit qu'il est trop tôt pour en discuter et que nous n'avons pas les informations nécessaires sur l'existence d'anticorps.

Du côté du premier ministre du Québec, François Legault :

État de la situation

- 84 nouveaux décès (1 599 décès au total);
- 24 982 cas (875 de plus qu'hier);
- 1 541 personnes hospitalisées (23 de plus);
- 210 personnes aux soins intensifs (5 de moins).

CHSLD et résidences pour personnes âgées

- Parmi les 84 nouveaux décès annoncés aujourd'hui, 75 visent des personnes qui se trouvaient dans des résidences de soins;
- La priorité demeure de mieux s'occuper des résidences de soins de longue durée. Le premier ministre remercie sincèrement les 11 000 nouvelles personnes qui ont posé leur candidature pour travailler à temps plein;
- Avec cette aide, nous devrions être capables de combler les besoins et pourrions nous concentrer davantage sur le reste de la situation. Dans les hôpitaux, la situation est également sous contrôle. Sur 7 000 lits, seulement 1 500 lits sont utilisés et parmi ceux-ci, certains sont occupés par des gens guéris qui y sont gardés vu la situation en CHSLD.

Réouverture graduelle des écoles et des services de garde

- Le premier ministre annonce que si la situation demeure comme elle est actuellement, il y aura réouverture des écoles primaires et des services de garderie :
 - Le 11 mai pour l'extérieur du Grand Montréal;
 - Le 19 mai pour le Grand Montréal (soit la communauté métropolitaine de Montréal);
 - Le retour à l'école ne sera pas obligatoire. Les parents qui préfèrent garder les enfants à la maison ne seront pas pénalisés et du travail sera fait auprès des enfants;
 - Il sera demandé aux enfants de se tenir à 2 m les uns des autres. Comme ce sera plus difficile dans les garderies, il sera demandé aux éducatrices de porter un masque;
 - Le gouvernement vise un maximum d'environ 15 enfants par classe, tout dépendamment de la grandeur de la classe, pour être capable d'avoir deux mètres de distance entre chaque enfant;
 - Le retour sera demandé à des enseignants en bonne santé et en bas d'un certain âge;
 - Certaines discussions seraient déjà en cours avec des étudiants dans le secteur de l'éducation pour aider les enseignants au besoin.
- Si la situation relative à la COVID-19 s'empire ou n'est pas comme prévu dans les prochains jours, le premier ministre annonce que le plan de réouverture sera réajusté. Les mots importants à retenir sont « graduel » et « prudence »;
- Les écoles secondaires, les cégeps et les universités ne seront pas rouverts avant la fin août, soit à la rentrée de l'automne. Le choix s'est arrêté sur les écoles primaires notamment puisque les étudiants du secondaire utilisent davantage le transport en commun, rendant dès lors difficile le respect de la règle du 2 mètres, mais aussi puisque c'est plus facile pour eux de suivre des cours à distance;
- Le premier ministre a énoncé 5 raisons justifiant la réouverture des écoles primaires et des services de garde :
 - 1) Le bien des enfants. Il est important, surtout pour ceux qui ont des difficultés d'apprentissage, que les enfants ne restent pas 6 mois sans aller à l'école;
 - 2) Le risque est limité. Les enfants qui ont problèmes de santé, ou dont les parents ont des problèmes de santé, devraient être gardés à la maison;

- 3) La situation est sous contrôle dans les hôpitaux. Si des enfants ou des enseignants deviennent malades, nous avons tout le personnel et les capacités pour nous en occuper;
 - 4) Le gouvernement a obtenu le OK de la Santé publique;
 - 5) La vie doit continuer. C'est important que les enfants revoient leurs amis et leurs enseignants. On ne prévoit pas de vaccins avant 12 ou 18 mois et on ne voit pas les enfants rester chez eux pendant toute cette période. La situation ne sera sûrement pas différente le 1^{er} septembre.
- Le premier ministre souligne que l'immunité collective ne figure pas parmi ces raisons. Certains experts pensent que d'avoir la COVID-19 et d'en guérir permet d'être immunisé. Le gouvernement le souhaite, mais ce n'est pas prouvé.

Augmentation du nombre de tests

- Le Québec est l'un des endroits au monde où le plus de tests sont réalisés, notamment 3 fois plus que l'Ontario (toutes proportions gardées). Le gouvernement entend augmenter le nombre de tests (jusqu'à 15 000 tests par jour) et assure que nous aurons l'équipement nécessaire pour ce faire;
- L'augmentation du nombre de tests fait partie des conditions de déconfinement;
- Il y aura éventuellement une stratégie de tests aléatoires, par exemple dans les épiceries, écoles ou autres.

Divers

- Le D^r Arruda a formulé certaines mises en garde : malgré le déconfinement, la population à risque demeure à risque. C'est important de continuer à suivre les prescriptions. Les rassemblements demeurent interdits, ce ne sera pas encore le temps de faire des partys ou des repas de famille avec les personnes âgées. Si le respect de ces conditions et le maintien du contrôle ne sont pas au rendez-vous, nous devons revenir en arrière et reconfiner;
- Questionné quant au maintien des barrages routiers, le D^r Arruda a indiqué qu'il y aurait une diminution des mesures coercitives, mais qu'au moindre problème, elles pourront être remises en place;
- Le premier ministre confirme que la Loi sur la laïcité de l'État (loi 21) va demeurer en vigueur malgré la demande de porter des masques;
- Demain, un plan graduel de réouverture des entreprises sera annoncé;
- Les remerciements du jour vont aux éducatrices qui s'occupent des enfants du personnel de la santé depuis six semaines, ainsi qu'aux enseignants qui ont communiqué avec leurs élèves pendant les dernières semaines. M. Legault remercie également à l'avance tous les éducateurs et les enseignants qui vont retrouver les enfants dans les prochaines semaines.

Nous vous remercions pour votre solidarité, votre mobilisation et votre collaboration face à cette crise. Pour toutes questions, consultez le site Web quebec.ca/coronavirus ou composez le **1 877 644-4545**.

Nous continuerons à vous tenir informés de façon régulière sur l'évolution de la situation sur notre site Web au saint-constant.ca et sur nos médias sociaux. Abonnez-vous aussi à nos **alertes BCITI** pour être informés en temps réel au saint-constant.b-citi.com.

– 30 –

Source : Service des communications
Ville de Saint-Constant
450 638-2010, poste 7460
communication@saint-constant.ca